

Frais de déplacement – 2021-2022

- Pour la période entre le **1^{er} avril et le 30 juin 2021**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **3460,12 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} juillet et le 30 septembre 2021**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **1882,29 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} octobre et le 31 décembre 2021**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **12 761,43 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.
- Pour la période entre le **1^{er} janvier au 31 mars 2022**, le Musée national des beaux-arts du Québec a déboursé un montant total de **5 539,81 \$** relativement aux frais de déplacement de l'ensemble de ses employés dans le cadre de leurs fonctions. Ce montant inclut tout déplacement au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et repas.